

Blagnac, le 19 avril 2019

## MODALITÉS DE MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018

Le document de référence de SOGECLAIR pour l'exercice 2018 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le 18 avril 2019.

Ce document est disponible sur le site de la société à l'adresse ([www.sogeclair.com](http://www.sogeclair.com)) et sur le site de l'AMF ([www.amf-France.org](http://www.amf-France.org)). Il est également tenu à disposition au siège social de la société.

Le document de référence comprend notamment :

- Le rapport financier annuel 2018,
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise en application de l'article L.225-37 du Code de commerce,
- Le rapport de gestion,
- Le descriptif du programme de rachat d'actions,
- Les rapports des Commissaires aux Comptes.

**Prochain communiqué : chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> trimestre 2019, le 07 mai 2019 après Bourse**

### ***A propos de SOGECLAIR***

Concepteur de solutions et produits innovants à forte valeur ajoutée, SOGECLAIR apporte ses compétences en ingénierie et fabrication de haute qualité aux secteurs de pointe : aéronautique, aérospatial et transports. Accompagnant ses clients et partenaires depuis la conception et la simulation jusqu'à la fin de vie du produit, à travers toute la chaîne de fabrication et la mise en service, le Groupe compte plus de 1600 collaborateurs répartis dans le monde entier afin d'offrir un service de qualité et de proximité à tous ses clients.

SOGECLAIR est coté sur Euronext Paris – Compartiment C – Indice Euronext® Family Business -Code ISIN : FR0000065864 – PEA PME 150 / (Reuters SCLR.PA – Bloomberg SOG.FP)

#### Contacts :

Philippe ROBARDEY, PDG de SOGECLAIR

Marc DAROLLES, DGA de SOGECLAIR

[www.sogeclair.com](http://www.sogeclair.com) - +33(0)5 61 71 70 33